

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE AU PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL, DE DELIMITATION DU PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS (PDA) SUR LA COMMUNE DE FERRIERES-EN-GÂTINAIS, ET DE L'ABROGATION DES CARTES COMMUNALES DES COMMUNES DE PREFONTAINES, GONDREVILLE ET VILLEVOQUES

Par arrêté du Président de la CC4V n°22/01 A en date du 2 juin 2022, une enquête publique unique est prescrite sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CC4V, sur les propositions de Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques (PDA) de la commune de Ferrières-en-Gâtinais et sur l'abrogation des cartes communales des communes de Préfontaines, Gondreville et Villevoques.

L'enquête publique se déroulera pendant 35 jours, la date de début de l'enquête est le 22 juin 2022 et la date de fin de l'enquête est le 27 juillet 2022 inclus.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné une commission d'enquête, composée de 3 membres :

- Monsieur Jean-Michel BORDES, Président
- Monsieur Michel VERNAY, membre titulaire
- Monsieur Jean-Louis HAYN, membre titulaire.

Les pièces des dossiers soumis à enquête publique, à savoir le projet de PLUi comprenant notamment une évaluation environnementale et les avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées, le projet d'abrogation des cartes communales et le projet de délimitation de PDA, sont accessibles au public sur le site internet de la CC4V : <https://www.cc4v.fr/> rubrique « vie pratique » sous-rubrique « Urbanisme PLUi » ; en version papier et sur poste informatique dans toutes les communes de la CC4V, ainsi qu'au siège de la CC4V, aux jours et horaires d'ouverture au public.

Les dates des permanences des membres de la commission d'enquête, sont indiquées dans le tableau ci-après :

COMMUNES	ADRESSES DES LIEUX D'ENQUETE PUBLIQUE	DATES ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE	
		Dates	Heures
Ferrières-en-Gâtinais	Mairie – cour de l'Abbaye	22-juin-2022	9h à 12h
		08-juil-2022	14h à 17h
		27-juil-2022	14h à 17h
Corbeilles	Mairie – rue du Château	22-juin-2022	14h à 17h
		27-juin-2022	14h à 17h
		26-juil-2022	9h à 12h
Dordives	Mairie – 6 rue de l'Eglise	27-juin-2022	14h à 17h
		30-juin-2022	9h à 12h
		18-juil-2022	14h à 17h
Préfontaines	Mairie – 15 rue de Château Landon	08-juil-2022	9h à 12h
Villevoques	Mairie – 1 rue des Chaumerats	22-juin-2022	14h à 17h
Rozoy-le-Vieil	Mairie – 45 route d'Ervauville	27-juin-2022	9h à 12h
Gondreville	Mairie – 10 rue Georges Pallain	30-juin-2022	14h à 17h

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale – toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique PLUi/PDA/abrogation des cartes communales, à l'adresse suivante : Communauté de communes des Quatre Vallées, Service urbanisme, 4 Place Saint-Macé, 45210 FERRIERES-EN-GÂTINAIS ;
- Par voie électronique – les observations et propositions pourront être adressées, par courriel à l'adresse suivante : urbanisme.plui@cc4v.fr
- Par écrit dans les mairies des communes de la CC4V, ainsi qu'au siège de la CC4V, aux jours et horaires d'ouverture au public, les observations et propositions pourront être consignées directement dans les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par un des membres de la commission d'enquête ;
- Par écrit et par oral – auprès des membres de la commission d'enquête lors de leurs permanences dans chacun des lieux d'enquête publique, telles que précisées ci-dessus.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique à l'adresse suivante : Communauté de communes des Quatre Vallées, Service urbanisme, 4 place Saint-Macé, 45210 FERRIERES-EN-GÂTINAIS. Des informations supplémentaires sur les projets soumis à enquête pourront également être obtenues auprès du service urbanisme (tél : 02 38 26 02 70 ; courriel : urbanisme.plui@cc4v.fr). Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée au siège de la CC4V, ainsi qu'à la Préfecture du Loiret, et dans l'ensemble des communes membres de la CC4V, pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à date de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an sur le site internet de la CC4V : <https://www.cc4v.fr/>.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête sont l'approbation du PLUi de la Communauté de Communes des Quatre Vallées, l'approbation du PDA sur la commune de Ferrières-en-Gâtinais, et l'abrogation des cartes communales des communes de Préfontaines, Gondreville et Villevoques, ou leur refus. Ces décisions seront formalisées par une délibération du Conseil communautaire pour le PLUi et l'abrogation des cartes communales, et par arrêté préfectoral pour le PDA.